



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 7 février 2011, à 20 h, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

La directrice générale mentionne que la séance est enregistrée et que l'enregistrement sera conservé dans les archives.

Le maire mentionne qu'il enregistre la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2011-13 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h.

Sont présents : Ghislain Daigle, maire  
Diane Beaulieu Désy, conseillère  
Johanne Guimond, conseillère  
Gilbert Lemelin, conseiller  
Régis Lemay, conseiller

Sont absents : Jean-Pierre Lacoursière, conseiller  
Stéphane Dusablon, conseiller

Quatre personnes sont présentes à la séance.

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,  
appuyé par M. Régis Lemay, conseiller,

il est résolu que la séance ordinaire soit ouverte sous la présidence de M. Ghislain Daigle, maire.

Adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2011
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2011

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Ventes pour taxes pour l'année 2011
- 3.3 Règlement 2011-559 (modifiant le Règlement 2000-422 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes)
- 3.4 Nomination d'une répondante touristique
- 3.5 Demande au Pacte rural volet local
- 3.6 Demande de financement de la Maison Annick
- 3.7 Adhésion à la Chambre de commerce de Lotbinière
- 3.8 Achat d'un appareil respiratoire
- 3.9 Nettoyage des conduits de ventilation au centre communautaire

### 4. QUESTIONS DIVERSES

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE





## 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2011

#### 2011-14 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2011.

Adopté à l'unanimité.

### 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2011

#### 2011-15 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2011

Proposé par M. Régis Lemay, conseiller,  
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2011.

Adopté à l'unanimité.

## 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 3.1 Comptes à payer

#### 2011-16 COMPTES À PAYER

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par M. Régis Lemay, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 12 504 à 12 558 inclusivement et les prélèvements automatiques portant les numéros 558 à 564 inclusivement, pour un montant total de 84 877,07 \$, et des salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 33 369,61 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

Adopté à l'unanimité.

### 3.2 Vente pour taxes pour l'année 2011

#### 2011-17 VENTE POUR TAXES POUR L'ANNÉE 2011

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,  
appuyé par M. Régis Lemay, conseiller,

il est résolu :

QUE le conseil municipal demande à la directrice générale, en date du 7 février 2011, de transmettre une lettre à tous les propriétaires qui ont des arrrages dans leur compte de taxes pour les années 2008, 2009 et 2010 et dont le montant est supérieur à 50 \$ au 15 mars 2010. On demande à la directrice générale d'indiquer aux propriétaires que leur compte porte intérêt à 12 % et que des frais de 15 \$ sont fixés;

QUE la vente pour taxes occasionne des frais exigés par la MRC de Lotbinière;





QUE l'on transmette les dossiers de vente pour taxes à la MRC de Lotbinière, le 18 mars 2011, de toutes les propriétés dont le montant dû à la Municipalité est supérieur à 50 \$ et que, aux taxes 2008, 2009 et 2010, seront ajoutées celles de 2011.

Adopté à l'unanimité.

**3.3 Règlement 2011-559 (modifiant le Règlement 2000-422 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes)**

**2011-18 RÈGLEMENT 2011-559 (MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2000-422 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION À CERTAINES PERSONNES)**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2000-422 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION À CERTAINES PERSONNES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a adopté le 20 novembre 2000 le Règlement 2000-422;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire modifier son règlement afin de modifier l'indexation pour la rémunération des élus municipaux;

ATTENDU QUE ces intentions du conseil nécessitent une modification au Règlement 2000-422;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par Diane Beaulieu Désy, conseillère, à la séance du conseil du 17 janvier 2011;

pour ces motifs,

**Résolution 2011-18**

proposé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

Il est en conséquence décrété par le présent règlement :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

L'article 7 est remplacé par : La rémunération de base et la rémunération additionnelle telles qu'établies par le présent règlement seront indexées à la hausse pour chaque exercice financier suivant l'année 2001.

La rémunération pour l'exercice financier 2001 est celle qui est établie dans le présent règlement, mais sans que l'indexation prévue au présent article ne soit allouée.





Pour établir le taux d'augmentation de l'indice visé au deuxième aliéna :

Le taux représente l'augmentation en pourcentage de la valeur de l'imposition totale de l'ensemble des propriétés taxées inscrites au rôle d'évaluation municipale, le tout tel qu'apparaissant au rôle triennal révisé chaque année. Par exemple, une augmentation de la valeur totale des propriétés taxables d'une municipalité équivalente à 1 000 000 \$ sur une valeur totale des propriétés de 100 000 000 \$ représente une indexation de 1 % et donc une indexation de la rémunération des élus d'autant pour l'année où une telle augmentation de la valeur totale des propriétés taxables survient.

Lorsque le produit du calcul prévu au deuxième aliéna n'est pas un multiple de 10, il est porté au plus proche multiple de ce nombre.

Dans le cas d'une diminution de l'évaluation globale, l'indexation est de 0 %.

**Dans le cas d'une augmentation de l'évaluation globale, l'indexation ne pourra dépasser 10 %.**

### ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Saint-Antoine-de-Tilly,  
le 7 février 2011.

\_\_\_\_\_  
Ghislain Daigle  
Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Laroche  
Directrice générale

Adopté à l'unanimité.

#### 3.4 Nomination d'une représentante touristique

##### 2011-19 NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE TOURISTIQUE

ATTENDU QUE l'Office du tourisme de Lotbinière s'est doté en 2009 d'un plan de communication;

ATTENDU QUE l'Office du tourisme de Lotbinière laisse à chaque municipalité le soin de désigner un répondant touristique;

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,  
appuyé par M. Régis Lemay, conseiller,

il est résolu de désigner Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère, représentante touristique.

Adopté à l'unanimité.

#### 3.5 Demande au Pacte rural volet local

##### 2011-20 DEMANDE AU PACTE RURAL VOLET LOCAL

ATTENDU le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QU' un montant de 40 000 \$ est réservé pour des projets locaux de Saint-Antoine-de-Tilly;

ATTENDU QUE la réalisation du projet sera confiée à un groupe de bénévoles (ajout d'un module de jeu pour enfants);

ATTENDU QUE le projet se réalisera au printemps 2011;





- ATTENDU QUE le coût du projet est de 30 000 \$;
- ATTENDU QUE la participation financière de la Municipalité à même ses budgets courants représente 50 % du coût du projet;
- ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans l'objectif et l'orientation stratégique de la Politique nationale de la ruralité en favorisant la mise en valeur du territoire et de la communauté;
- ATTENDU QUE le projet répond aux thématiques du colloque régional sur le développement local de la MRC;

pour ces motifs,

proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,

il est résolu que la Municipalité utilise son enveloppe locale du Pacte rural 2007-2014 à raison d'un montant de 15 000 \$ en 2011, ce qui représente 50 % du coût du projet.

Adopté à l'unanimité.

### **3.6 Demande de financement de la Maison Annick**

#### **2011-21 DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA MAISON ANNICK**

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu par le conseil municipal de participer à la campagne de financement de la Maison Annick pour un montant de 50 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 11000 970.

Adopté à l'unanimité.

### **3.7 Adhésion à la Chambre de commerce de Lotbinière**

#### **2011-22 ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE**

Proposé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,  
appuyé par M. Régis Lemay, conseiller,

il est résolu que la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly renouvelle son adhésion simple à la Chambre de commerce de Lotbinière pour l'année 2011.

La directrice certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 11000 970.

Adopté à l'unanimité.

### **3.8 Achat d'un appareil respiratoire**

#### **2011-23 ACHAT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE**

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,  
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal autorise l'achat d'un appareil respiratoire pour le Service incendie.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le surplus accumulé.

Adopté à l'unanimité.





### 3.9 Nettoyage de conduits de ventilation au centre communautaire

#### 2011-24 NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE les conduits de ventilation du centre communautaire doivent être nettoyés;

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions auprès de trois entrepreneurs;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a visité les lieux avec les soumissionnaires;

ATTENDU QUE le Groupe Ventco 2000 est le plus bas soumissionnaire;

pour ces motifs,

proposé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu de mandater le Groupe Ventco 2000 pour faire le nettoyage des conduits de ventilation à l'intérieur des locaux du centre communautaire, pour la somme de 1 010 \$ plus taxes, le tout conformément à ce qui a été soumis dans la soumission n° 11-013, en date du 6 février 2011.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 70120 680.

Adopté à l'unanimité.

### 4. QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est discutée.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande d'information sur les gaz de schiste.

### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### 2011-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par M. Régis Lemay, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal lève la séance, il est 20 h 15.

Adopté à l'unanimité.

L'enregistrement de la séance par le maire sert à celui-ci à des fins personnelles.

Je, Ghislain Daigle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Ghislain Daigle  
Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Laroche  
Directrice générale





ANNEXE I

Liste des comptes

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Club de patinage artistique Sainte-Croix - rés.: 2011-10, demande de subvention	135,00 \$	12504
Socan - remboursement (demande de licence - déclaration pour l'année 2008)	39,88 \$	12505
Petite caisse - frais de postes et divers	300,00 \$	12506
Brasseries Labatt du Canada - commande de bières (centre communautaire)	154,21 \$	12507
Molson Coors Canada - commande de bières (centre communautaire)	284,68 \$	12508
Rest'Actif - honoraires pour services professionnels (1 <sup>er</sup> versement pour les séances de conditionnement physique et de stretching + tonus) centre communautaire	786,08 \$	12509
Molson Coors Canada - commande de bières (centre communautaire)	284,87 \$	12510
La Great-West - assurance collective (février 2011)	1 366,11 \$	12511
Labonté, Isabelle - honoraire/activité hiver 2011 - taekwondo (1 <sup>er</sup> versement)	400,00 \$	12512

**PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES**

Hydro Québec - enseigne	17,57 \$	PR 558
Hydro Québec - éclairage public	778,17 \$	PR 559
Hydro Québec - centre communautaire	2 056,39 \$	PR 560
Hydro Québec - bibliothèque	1 025,69 \$	PR 561
Telus - bibliothèque et mairie	981,75 \$	PR 562
Vidéotron - local 4 /édifice au 955 de l'Église	39,14 \$	PR 563
Telus mobilité - cellulaires	291,85 \$	PR 564

**COMPTES DE JANVIER 2011**

Acklands Grainger - bottes, mousse, batteries (service incendie)	1 482,98 \$	12513
<b>Aréo-feu:</b>		
<i>Ensemble bunker, botte (service incendie) - 1 913.67 \$</i>		
<i>Lot d'appareil respiratoire à tester - 468.71 \$</i>	2 382,38 \$	12514
<b>Beaudoin, Denis:</b>		
<i>Rés.: 2008-124 - déneigement et sablage de la route de la Pointe-Aubin</i>	3 333,33 \$	12515
Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (février 2011)	185,00 \$	12516
Bernier, Gilles - entretien centre communautaire (février 2011)	541,80 \$	12517
<b>Excavation St-Antoine 1985 inc.:</b>		
<i>Rés.: 2006-139 - déneigement des chemins</i>	18 049,68 \$	12518
Réseau Biblio - quote-part CRSBP/tarifcation 2011	6 341,52 \$	12519
Biolab - analyse de l'eau	358,76 \$	12520
Brunet, Paul - comité consultatif d'urbanisme (réunion le 13 janvier 2011)	35,00 \$	12521
Combeq - inscription pour le congrès (urbaniste)	626,59 \$	12522





**Déneigement Dominique Bergeron:**

*Rés.: 2010-232 - déneigement chemin d'accès aux puits municipaux (1<sup>er</sup> versement) - 959.44 \$*

*Rés.: 2010-232 - déneigement chemin d'accès à la réserve d'eau (1<sup>er</sup> versement) - 442.09 \$*

Désy, Claude - comité consultatif d'urbanisme (réunion le 13 janvier 2011)	1 401,53 \$	12523
	35,00 \$	12524
Diffusion Strato inc. - licences de chiens	162,36 \$	12525
Ecole d'Aikibudo - rencontre autodéfense (centre communautaire)	113,92 \$	12526
Eggena, Zoé - frais de déplacement - février 2011	59,00 \$	12527
Les Excavations Rousseau inc. - entretien /station de pompage	308,17 \$	12528

**Ferme des Jumeaux Lamontagne:**

*Rés.: 2009-134 - contrat de déneigement des rues et stationnements - 9 638.06 \$*

*Rés.: 2009-175 - contrat de déneigement chemin Terre-Rouge - 1 651.91 \$ \$*

Gestion Y.N. - frais pour services comptables/traitement des salaires (oct.-nov.-déc. 2010)	11 289,97 \$	12529
	1 144,95 \$	12530

Philippe Gosselin - huile à chauffage/mairie	937,35 \$	12531
Groupe Qualitas - rés.: 2010-219 – dépenses, rue de la Promenade	805,17 \$	12532
Le Groupe Sports-inter - balles (activité - centre communautaire)	70,64 \$	12533
Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site Internet - publicité (février 2011)	100,00 \$	12534
Lafleur, Denise - entretien mairie, bibliothèque, édifice au 955 de l'Église (février 2011)	585,00 \$	12535
Laquerre - inspection camion (Savana) - voirie	1 685,32 \$	12536
Laroche, Diane - frais de déplacement (février 2011)	59,00 \$	12537
BuroPlus - achats divers (cartouches d'encre, classeurs, stylos, ruban..)	443,07 \$	12538
Lumco - commande de néons	579,91 \$	12539
Martin & Levesque inc. - uniformes (blousons, chemises, pantalons)	2 605,01 \$	12540
Mécanique Marcel - réparation/Ford (voirie)	208,46 \$	12541

**MRC de Lotbinière:**

*Impression de plans - 71 \$*

*Quote-part (évaluation foncière) - 10 193.15 \$*

*Quote-part (enfouissement sanitaire) - 5 227.77 \$*

Municipalité de Saint-Apollinaire - intervention du 26 décembre 2010 (58 des Moulanges)	15 491,92 \$	12542
	464,00 \$	12543
Municipalité de Saint-Agapit - intervention du 26 décembre 2010 (58 des Moulanges)	235,52 \$	12544
PG Solutions - ajustement pour TVQ (contrat d'entretien)	64,63 \$	12545
Plomberie Ste-Croix inc. - robinet, valves/bureau de poste	233,07 \$	12546
Poly-Énergie inc. - entretien du réseau d'éclairage public	387,80 \$	12547
Previmed inc. - remplissage oxygène cylindre (service incendie)	26,85 \$	12548
Quincaillerie M. Hamel & Fils - fluorescent, antigel, plaques, vis plancher, douille, chlore, tape)	228,66 \$	12549
SPME - gants nitrile, insta-glucose (service incendie)	106,55 \$	12550
Shred-it - destruction de document	96,97 \$	12551
Techni-Test Solutions inc. - location d'un ballon/rue de la Promenade - facturer à Const. Lemay	79,01 \$	12552
Transport Yohann Fecteau - transport abrasif	189,57 \$	12553
Tremblay Bois Mignault Lemay - pour services professionnels (divers)	1 680,33 \$	12554
Vitrierie V.D. Plus - changer vitre brisée/Pavillon Yves Lasnier	110,17 \$	12555





7 février 2011

Les Éditions Wilson & Lafleur inc. - code municipal (avis de renouvellement)	118,65 \$	12556
MRC de Lotbinière - impression de cartes	80,00 \$	12557
PG Govern inc. - comptes de taxes 2011	411,11 \$	12558

**84 877,07 \$**

**Salaires et contributions de l'employeur:**

Période du 21 novembre au 18 décembre 2010 (administration):	25 952,81 \$
Période du 1er au 31 décembre 2010 (élus et service incendie)	7 416,80 \$

**33 369,61 \$**

